

## Handivalise - Page Comment ça marche ?

### ACCOMPAGNÉ

1. Inscrivez-vous sur Handivalise
2. Compléter votre profil
3. Renseignez votre trajet sur Handivalise
4. Découvrez votre futur compagnon de voyage
5. Organisez ensemble votre trajet

C'EST GÉNIAL POUR MOI !

Je trouve un accompagnateur de confiance pour mon trajet à un prix abordable !

Je profite du trajet pour discuter avec mon accompagnateur !

### ACCOMPAGNATEUR

1. Inscrivez-vous sur Handivalise
2. Compléter votre profil
3. Renseignez votre trajet sur Handivalise
4. Découvrez votre futur compagnon de voyage
5. Organisez ensemble votre trajet

C'EST GÉNIAL POUR MOI !

J'aide une personne pendant mon trajet tout en voyageant à prix réduit !

Je gagne des points pour chaque trajet posté sur Handivalise !

Suivre le lien pour m'inscrire : [Lien](#)

### COMBIEN ÇA VA ME COUTEZ ?

Pendant la phase de lancement, la commission Handivalise est offerte !

En échange, on compte sur vous pour nous faire de nombreux retours sur le service !

L'accompagné paie :

- la commission Handivalise (offerte pendant la phase de test)
- le coût du transport habituel
- le défraiement proposé à l'accompagnateur

L'accompagnateur :

- paie le coût du transport habituel
- bénéficie du défraiement proposé par l'accompagné

### LE DÉFRAIEMENT COMMENT ÇA MARCHE ?

La personne accompagnée propose un défraiement à son accompagnateur qui diffère en fonction du transport :

- Pour la voiture :
  - Je propose une participation aux frais (essence, péage) comme dans le cas d'un covoiturage classique.
  - Je peux proposer un supplément en cas de détour ou de demande particulière.
- Pour le train :

- Si je bénéficie d'une réduction du billet accompagnateur avec la SNCF, j'en fais profiter mon accompagnateur.
- Si je NE bénéficie PAS de réduction, je peux proposer à mon accompagnateur de lui rembourser une partie de son billet de train.

*En savoir plus sur les réductions du billet accompagnateur proposées par la SNCF, [suivre le lien](#)*

- Pour le car : si je ne bénéficie pas de réduction, je peux proposer de rembourser à mon accompagnateur une partie de son titre de transport.
- Pour l'avion : si je ne bénéficie pas de réduction, je peux proposer de rembourser à mon accompagnateur une partie de son titre de transport.